



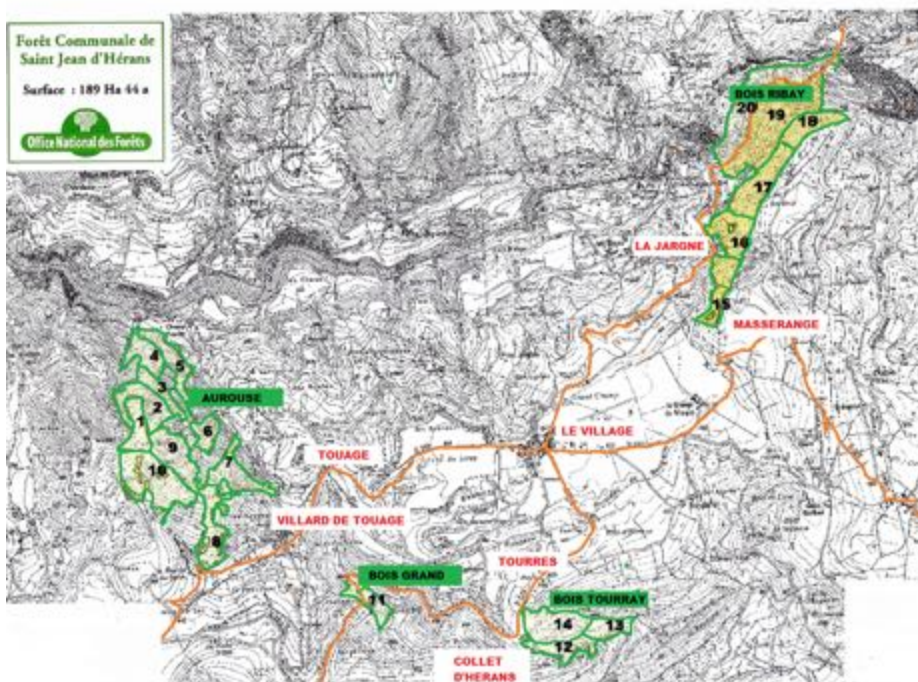
# Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°11 MAI 2015

## La forêt communale

La forêt communale de St Jean d'Hérans, s'étend sur une superficie de plus de 189 ha, elle est divisée en quatre zones distinctes: Aurouse : dix parcelles ; Bois Tourray: trois parcelles ; Bois grand: une parcelle ; et Bois Ribay avec six parcelles.



### La forêt communale

Page 1

### Budget primitif 2015

Page 3

### Budget : résultats 2014

Page 4

### Vie du Village

Page 6

### Info pratiques

Page 8



Cent deux hectares, soit environ 54 % de la surface totale, sont occupés par des peuplements chétifs de très faible production (chênes pubescents, feuillus divers et pin sylvestre). La surface de peuplement susceptible de produire du bois couvre environ 87 ha, mais ce n'est que sur 56 ha que le bois est mobilisable. Le reste est difficilement exploitable voire périlleux: (Bois Ribay sur le versant nord des Echarennés).

La forêt joue divers rôles : protection des sols et versants en réduisant les phénomènes d'érosions, de chutes de blocs, conservation d'une biodiversité animale et végétale spécifique, stockage du carbone (les jeunes arbres consomment plus de CO<sub>2</sub> que les adultes) et bien sûr esthétique des paysages du Trièves.

**Le saviez-vous ?**  
 Comment différencier rapidement un pin noir d'Autriche d'un pin sylvestre ?  
 L'écorce du pin sylvestre se colore en rose/orangé sur les parties hautes de l'arbre, celle du pin noir, comme son nom l'indique reste sombre du pied à la tête.

Les essences présentes sur la commune sont réparties comme suit : pin sylvestre 44%, pin noir d'Autriche 11%, sapin pectiné 10%, hêtre 25%, autres feuillus 10%.



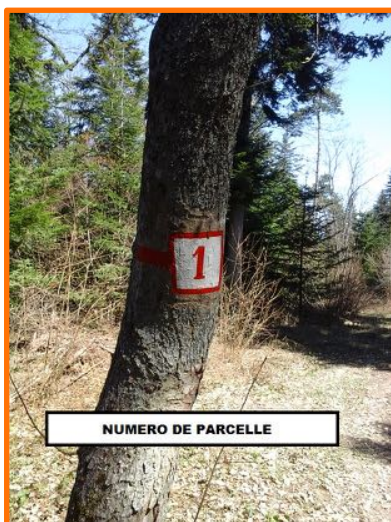
LAYON DE LIMITE ENTRETENU



LIMITE DU DOMAINE COMMUNAL



LIMITE ENTRE DEUX PARCELLES



NUMERO DE PARCELLE

Le mot d'ordre du conseil municipal en matière de gestion de ces parcelles boisées : la forêt ne doit rien coûter à la commune. La tâche n'est pas toujours facile, les dépenses sont nombreuses : création/entretien des routes et chemins forestiers, gestion des peuplements, entretien des limites avec le débroussaillage des layons (un mètre de largeur entre deux parcelles) et le marquage à la peinture rouge, opérations de bûcheronnages, de débardages, de transports, etc ... Les recettes quant à elles se limitent à la vente du bois et d'éventuelles subventions. Le prochain chantier va concerner la parcelle n°14 de bois Tourray en mai / juin 2015 (voir le prochain n° des Chemins de St Jean) et un projet pour 2016 sur l'Aurose est en cours d'élaboration.

# Budget Primitif 2015

**A remarquer**  
Il s'agit du budget dit primitif c'est à dire prévisionnel. Il doit être prévu en équilibre pour l'investissement comme pour le fonctionnement.

Budget primitif exercice 2015	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Budget communal	694 238	694 238	387 988	387 988
Budget de l'eau	171 682	171 682	200 253	200 253
Budget CCAS	12 173	12 173		

## La situation financière

Suite aux gros investissements réalisés (Maison pour Tous, Assainissement, réseaux), la situation des finances communales est caractérisée par un endettement important, avec un capital restant dû de 1,025 Million d'Euros. Cet endettement est maîtrisé et les remboursements en capital et les intérêts se montent seulement à 118 000 € pour 2015 pour un budget de l'ordre de 1 Million d'Euros. Un indicateur financier comme la Capacité d'autofinancement place d'ailleurs la commune très au dessus de la moyenne départementale. Il paraît toutefois raisonnable de poursuivre le désendettement et le Conseil n'a pas prévu de souscrire de nouveaux emprunts en 2015.

## Les recettes en 2015

Les recettes de fonctionnement du budget communal devraient augmenter légèrement suite à la révision des taux d'imposition et à une vente de bois. Le budget primitif a été établi sur la base d'une augmentation de 2% des taux d'imposition figés depuis 2012.

	Taux 2014	Taux 2015
Taxe habitation	7,11 %	7,25 %
Taxe foncière (bâti)	11,74 %	11,97 %
Taxe foncière (non bâti)	44,50 %	45,37 %

Les taxes devraient augmenter de 12 000 € et atteindre un total de 190 000 €.

La vente de bois de la coupe du Bois Tourray devrait rapporter environ 25 000 €.

En ce qui concerne les recettes du budget de l'eau, une augmentation du prix moyen de l'eau de 0,09 €/m<sup>3</sup> sera appliquée en 2015 (voir page 5).

## Les dépenses en 2015

Il est prévu de continuer à subventionner le budget de l'Eau par le budget principal.

L'effort de la commune en direction de l'école et du périscolaire sera poursuivi avec le maintien du prix de repas de cantine inférieur au coût facturé par l'EHPAD. Il faut aussi noter environ 42h/semaine de présence de personnels communaux (cantine, accompagnement transports, garderie, temps d'activité périscolaire).

Il n'a pas été prévu de travaux de voirie importants en 2015. Cependant l'entretien courant (rebouchage des éventuels trous en formation) sera assuré. De plus, la commune souhaite améliorer en 2015 la traversée du village : réduire la vitesse, aménager les croisements, réserver un espace aux piétons sur la chaussée, créer des places de parking pour handicapés.

En prévision de futurs travaux de voirie à Villard de Touage, la commune a décidé de prendre à sa charge le transfert des compteurs d'eau sur le domaine public. Les travaux sont prévus à l'automne 2015.

La réfection de l'éclairage public à Tourres et Bongarrat est prévue en 2015.

Des travaux d'entretien des bâtiments sont programmés : réfection du mur du cimetière, de la fontaine de Villard de Touage, aménagement de la Maison pour tous.

La coupe de bois et l'entretien de la forêt à Bois Tourray sont prévus sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF.

Le montant global des subventions aux associations est reconduit à l'identique.

# Budget : Résultats 2014

Budget communal exercice 2014			
Fonctionnement		Investissement	
Recettes	678 238	Recettes	224 153
Dépenses	551 051	Dépenses	291 619
Report 2013	130 694	Report 2013	- 108 770
<b>Résultat</b>	<b>257 881</b>	<b>Résultat</b>	<b>-176 236</b>

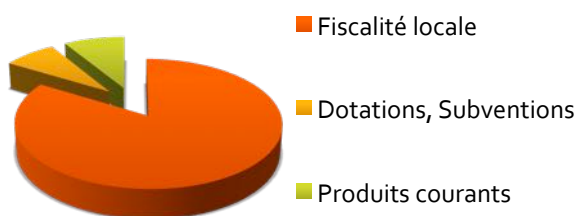
Les **recettes de fonctionnement** varient peu d'une année sur l'autre. Elles sont toutefois plus élevées en 2014 par suite d'un jeu d'écriture sur les sorties et entrées d'inventaire du tracteur communal et d'un reversement important d'indemnités journalières pour congés maladie. Nous n'en n'avons pas tenu compte dans le graphique ci-contre qui analyse la répartition des principales recettes récurrentes de fonctionnement. Pour plus des  $\frac{3}{4}$  il s'agit de la **fiscalité locale** comprenant:

- les **taxes** (habitation, foncière bâti et non bâti) pour environ **178 000 €** en 2014 ;

- l'attribution de compensation (ancienne **taxe professionnelle**) environ **300 000 €** en 2014, versée par la Communauté de Commune.

La **dotation** de l'État est liée au nombre d'habitants. Les **produits courants** incluent le versement de La Poste pour l'Agence Postale (13 500 €) et les locations d'immeubles communaux (31 000 €).

## Budget 2014 Principales Recettes de Fonctionnement



Les **dépenses de fonctionnement** restent stables :

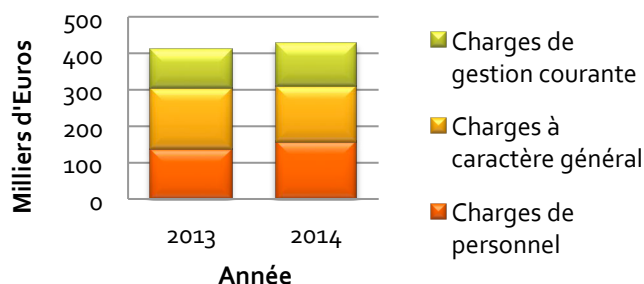
- les **dépenses de personnel** (salaires et charges sociales) à environ **158 000 €**. Une fois déduits le reversement d'indemnités journalières pour congés maladie et la participation de Pôle Emploi à la formation, la dépense effective est de **127 000 €** en diminution de 9 % par rapport à 2013.

- les **charges à caractère général** (éclairage public, entretien voirie & bâtiment, assurances, informatique, petit matériel, ...) à environ **153 000 €** en baisse de 8% par rapport à 2013.

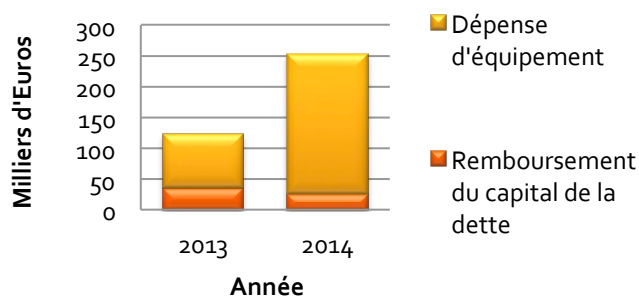
- les **charges de gestion courante** (contributions au budget de l'eau et au CCAS, participations aux Syndicats Intercommunaux, subventions aux associations) à environ **118 000 €** en hausse de 11%.

Les **dépenses d'investissement** augmentent suite au renouvellement du tracteur communal. Les principaux postes sont le remboursement du capital de la dette (26 000 €), la voirie (94 000 €) et les dépenses de gros équipement (tracteur 88 000 €, outillage 37 000 €).

## Evolution des Principales Dépenses de fonctionnement



## Evolution des Principales Dépenses d'investissement





Budget de l'eau Assainissement exercice 2014			
Fonctionnement		Investissement	
Recettes	136 553	Recettes	237 707
Dépenses	136 061	Dépenses	88 860
Report 2013	22 840	Report 2013	-93 577
<b>Résultat</b>	<b>23 332</b>	<b>Résultat</b>	<b>55 269</b>

Budget CCAS 2013	
Fonctionnement	
Recettes	10 000
Dépenses	6 878
Report 2013	51
<b>Résultat</b>	<b>3 173</b>

### Budget de l'Eau Assainissement : Fonctionnement

Les communes de moins de 3000 habitants sont autorisées à prendre en charge les dépenses de leurs services d'eau et d'assainissement. C'est le choix fait à Saint Jean d'Hérans : les redevances que vous retrouvez sur votre facture d'eau représentent moins de la moitié des **recettes de fonctionnement** du budget de l'eau, malgré une augmentation en 2014. Le reste provient du budget communal (voir le graphique ci-contre).

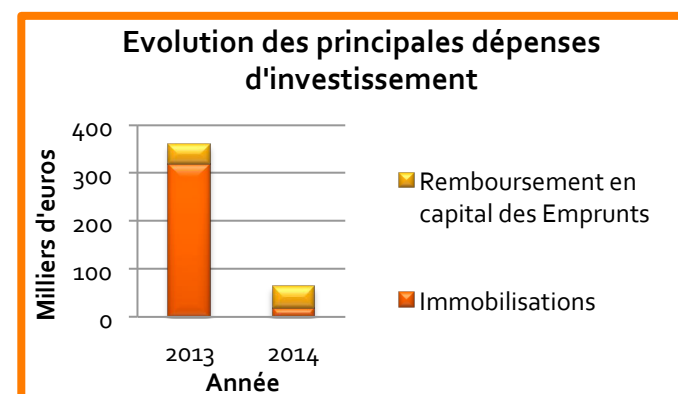
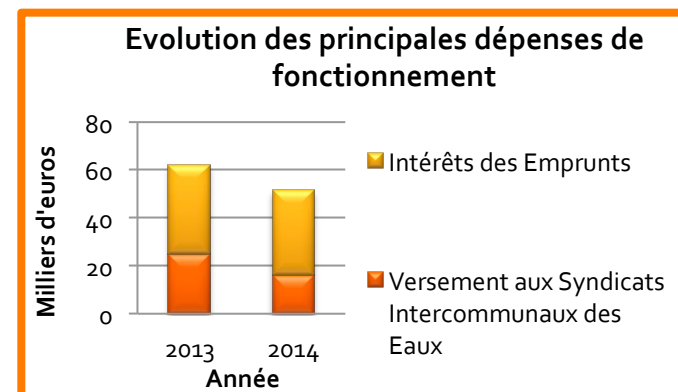
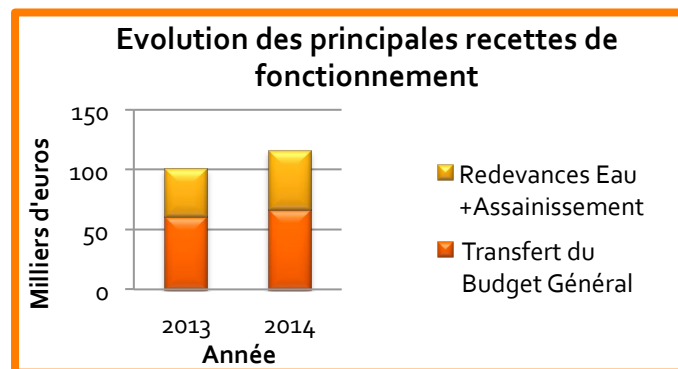
En effet le prix moyen de l'eau en 2013 était de 0,93 €/m<sup>3</sup>, inférieur à la moyenne départementale de 1,20 €/m<sup>3</sup>. Une augmentation de 0,09 €/m<sup>3</sup> a été appliquée en 2014 et sera pratiquée également en 2015 et 2016 de façon à atteindre le seuil de 1,20 €/m<sup>3</sup> qui conditionne l'obtention de subventions du conseil général de l'Isère.

Les **dépenses de fonctionnement** concernent principalement les intérêts des emprunts et le financement des deux Syndicats intercommunaux qui assurent l'alimentation en eau potable de la commune. Les charges financières correspondent principalement à deux emprunts (500 000 € à 3,9 % et 310 000 € à 4,88 %) représentant moins de la moitié du financement total des investissements dans l'assainissement.

### Budget de l'Eau Assainissement : Investissement

Les **recettes d'investissement** proviennent du reversement partiel de la TVA par l'État et des subventions diverses (Agence de l'Eau ...), versées pour des opérations terminées.

Dans les **dépenses d'investissement**, les immobilisations sont les frais d'études, constructions, installations... En 2013, elles représentent la fin du programme de travaux d'assainissement initiés en 2009 (station d'épuration de Bongarrat, séparation eaux pluviales/usées de Bongarrat, Tourres et Villard de Touage). Il faut noter l'importance et la durée de l'effort accompli dans tous les hameaux de la commune (2,1 Million d'Euros en quatre ans) pour se mettre en conformité dans le domaine de l'assainissement et des réseaux. Les dépenses de 2014 sont principalement dues aux remboursements en capital des deux emprunts mentionnés plus haut.



## Les élections départementales (ex-cantonales) des 22 et 29 mars 2015

### Résultats du 1<sup>er</sup> tour

Binômes de candidats	Nuance	Matheysine - Trièves		Bureau Saint Jean d'Hérans		Elus
		Voix	% Inscrits	Voix	% Inscrits	
M. Fabien MULYK Mme Frédérique PUISSAT	BC-UD	6 098	26,04	57	19,86	Ballotage
M. Charles GALVIN Mme Chrystel RIONDET	BC-UG	2 873	12,26	37	12,89	Ballotage
M. Benjamin AUBERNON Mme Alison OLAGNON	BC-FN	2 281	9,74	30	10,45	Non
Mme Gaëlle GARIBALDI M. Guillaume GONTARD	BC-DVG	2 151	9,18	40	13,94	Non

### Résultats du 2<sup>d</sup> tour

Binômes de candidats	Nuance	Matheysine - Trièves		Bureau Saint Jean d'Hérans		Elus
		Voix	% Inscrits	Voix	% Inscrits	
M. Fabien MULYK Mme Frédérique PUISSAT	BC-UD	7 818	33,38	85	29,62	Oui
M. Charles GALVIN Mme Chrystel RIONDET	BC-UG	4 574	19,53	65	22,65	Non

	Matheysine - Trièves 1 <sup>er</sup> tour		Bureau Saint Jean d'Hérans 1 <sup>er</sup> tour		Matheysine - Trièves 2 <sup>d</sup> tour		Bureau Saint Jean d'Hérans 2 <sup>d</sup> tour	
	Nombre	% Inscrits	Nombre	% Inscrits	Nombre	% Inscrits	Nombre	% Inscrits
Inscrits	23 415		287		23 416		287	
Abstentions	9 606	41,02	114	39,72	10 044	42,89	125	43,55
Votants	13 809	58,98	173	60,28	13 372	57,11	162	56,45
Blancs	294	1,26	8	2,79	694	2,96	8	2,79
Nuls	112	0,48	1	0,35	286	1,22	4	1,39
Exprimés	13 403	57,24	164	57,14	12 392	52,92	150	52,26

## Vie du village

### Vogue de la St Jean : soirée du 26, 27 et 28 juin 2015. Comité des fêtes de Saint Jean d'Hérans

Deux réunions de préparation ont déjà eu lieu afin d'organiser au mieux l'événement du début d'été attendu par tous les hérandous : la vogue de la Saint Jean ; la première réunion s'est tenue en mairie le vendredi 27 février, en présence de tous les présidents d'association, la seconde était proposée aux habitants le 20 mars dernier. Le programme s'élabore donc progressivement.

Une large place sera accordée aux enfants de la classe unique en regroupant les travaux faits pendant les temps d'activité périscolaire, et avec le

Sou des Écoles ou Écoute Voir, au cours de l'année scolaire : il s'agit de travaux d'arts plastiques (Sophie Martinez), de cirque (Maud Bornier) et de photographies (Écoute Voir). Une performance de Maud Bornier sera d'ailleurs organisée près de la fontaine, mais sans supprimer la pêche aux canards ! Monsieur Verdier, le marionnettiste qui avait eu la gentillesse de présenter un de ses spectacles en 2014, va cette année monter un manège avec des chevaux de bois : ces derniers seront actionnés par un adulte qui pédale ! Ce manège est en réalité le

décor d'un spectacle interactif pour enfants sur le thème des chevaliers et princesses.

Des animations nombreuses sont aussi prévues à la Maison pour Tous : expositions, initiation au tirage photo (apportez vos vieux négatifs!) et d'autres surprises !

L'ACCA organise son traditionnel repas des chasseurs le dimanche 28 juin à midi : une façon

conviviale de prolonger la fête à tout le week-end. C'est un moment attendu !

Enfin l'association Culture et Détente accueillera le vendredi 26 juin au soir à la salle des fêtes, la compagnie Trièves en Scène pour leur spectacle intitulé « L'augmentation », à partir de textes de Georges Perec.

## Ecran Vagabond du Trièves : plus de 30 ans que ça dure !

Comment se fait-il que dans un village comme le nôtre on puisse voir des séances de cinéma films « comme à la ville » ?

L'EVT – Ecran vagabond du Trièves – a pour vocation d'organiser des projections de films récents dans les villages du Trièves équipés d'une salle qui permette d'accueillir les séances et avec une équipe de bénévoles pour les organiser. De nombreux circuits itinérants existent en France. Mais l'EVT est un des seuls composés exclusivement de bénévoles. A noter que depuis 2010, l'EVT a reçu le label « Art & Essai ».

### Comment ça se passe ?

Les films sont choisis par un groupe qui sélectionne, sur propositions des spectateurs, les films qui seront projetés (3 films chaque quinzaine : un pour enfants, deux pour tous publics ou pour adultes seulement). Les films sont commandés et arrivent par la poste. Ils sont ensuite chargés dans les projecteurs de cinéma (nous en avons 4 dans le Trièves). Tout est désormais numérique, finies les pellicules sur bobines. Le matériel de projection circule ensuite de village en village (il y en a 13 actuellement). Les projections sont organisées par des habitants de chacun des villages.

### Et à St-Jean d'Hérans ?

L'histoire dure depuis de nombreuses années à St-Jean d'Hérans ; d'abord à l'école, puis à la Salle des Fêtes et depuis 2009 dans la Maison pour tous. C'est l'association Culture et Détente qui organise les séances au village.

Depuis que Mens a recommencé ses projections, on projette à St-Jean:

**deux films un vendredi sur deux :  
à 18 heures, un film pour enfants,  
à 20 h 30 un film pour adultes.**

pour un prix modique **4,50 €**, et **3,50 €** le tarif réduit

Les films sont précédés d'un court-métrage. Et au début de chaque séance, une collation est offerte par l'association.

Et nous proposons même depuis le début de l'année une séance spéciale un dimanche par mois, à 11 heures, avec un film récent ou plus ancien du répertoire cinématographique.

Et en été, les séances en plein air, sous les étoiles et dans la cour de l'école prennent un caractère magique !

### Et la suite?

Le cinéma dans un village représente une animation régulière tout au long de l'année. La présence du cinéma dans un village repose uniquement sur l'énergie et la disponibilité et le nombre de ses bénévoles, ainsi que sur une fréquentation régulière de spectateurs du village. Or, au vu du faible nombre de bénévoles et de spectateurs hérandous, on se demande si l'on pourra encore continuer les projections, et en premier lieu les séances pour les enfants. Sans renouvellement de l'équipe, le cinéma s'arrêtera sans doute bientôt dans notre village.

Nous accueillons tous ceux qui voudraient participer, pour être projectionniste, préparer la salle, accueillir les spectateurs ou aller chercher le matériel. Organiser les projections est avant tout un plaisir et un partage... Tout ce qu'on recherche dans notre village..

Samedi 30 mai à 20 h30 : Spectacle vocal

## “Chorale Avanie et Framboise”

Culture et Détente invite pour ses 30 ans la chorale de Villefontaine (Nord-Isère) à présenter son spectacle anniversaire ! Plus de 50 choristes, un répertoire de qualité...

Proposé par Culture et Détente,

A la Salle des Fêtes de Saint-Jean d'Hérans

Vendredi 26 juin à 20 h30 : Théâtre

## “Trièves en scène joue (avec) Georges Perec...”

Proposé par Culture et Détente, dans le cadre de la fête du village, et Trièves en scène

A la Salle des Fêtes de Saint-Jean d'Hérans

Vendredi 3 et samedi 4 juillet (dates à confirmer) : concert de guitare et masterclass

## “François Sciortino”

Pour finir la saison et bien commencer l'été, Culture et Détente invite le guitariste virtuose pour un concert unique.

Proposé par Culture et Détente

Informations : Culture et Détente

04 76 34 99 63    lectureetdetente@free.fr



## Infos Pratiques

### Retraite et déclaration de revenu : une démarche simplifiée

Les retraités effectuent tous les ans une déclaration de revenus qui doit intégrer le montant de leur retraite. Afin de simplifier leur démarche, la Carsat Rhône-Alpes communique directement à l'administration fiscale, chaque année, le montant des revenus perçus au titre de la retraite du régime

général. Ce montant imposable figure alors sur la déclaration de revenus pré-remplie.

**Les retraités n'ayant plus à reporter ce montant sur la déclaration, il n'est plus envoyé par courrier postal au profit d'une information disponible à tout moment sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr).** |

Les personnes ne disposant pas d'un accès internet peuvent obtenir ce montant sur le serveur vocal du 3960 en tapant le choix 0.

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Rhône-Alpes

### Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans